

## Requête initiale en révision de note

Conformément aux articles 316 et 317 du *Règlement des études* édition du 3 juin 2014, l'étudiant qui, après avoir consulté la correction de ses travaux ou examens, considère avoir été victime d'une erreur ou d'un traitement inéquitable, peut demander la révision d'une note ou de résultat d'une évaluation, sauf si l'évaluation a été faite par un jury de trois membres ou plus. L'étudiant doit adresser par écrit une demande de révision de note à l'enseignant, en motivant sa demande et en respectant les délais suivants :

- Au cours de la session : 10 jours ouvrables à compter de la date à laquelle la correction est rendue disponible durant la session;
- À la fin de la session : avant l'expiration de la période de modification du choix des activités de formation de la session suivante, sans tenir compte de la session d'été.

<b>NI :</b>	<b>Nom, Prénom :</b>		
<b>Courriel Ulaval :</b>			
<b>Session :</b>	<b>N° du cours :</b>		
<b>Titre du cours :</b>			
<b>Enseignant :</b>			
<b>Examen intra :</b>	<b>Examen final :</b>	<b>Travail pratique :</b>	
<b>Note obtenue :</b>			
<b>Motivations :</b>			

Signature de l'étudiant : \_\_\_\_\_

Date de la demande : \_\_\_\_\_

# Réponse de l'enseignant

Requête initiale en révision de note

Conformément à l'article 318 du Règlement des études, l'enseignant informe l'étudiant de sa décision au plus tard dans les 10 jours ouvrables qui suivent la demande de l'étudiant, à défaut de quoi il est présumé avoir maintenu la note ou le résultat d'une évaluation.

Nom, Prénom de l'étudiant : \_\_\_\_\_

Nom, Prénom de l'enseignant : \_\_\_\_\_

La note est :

Maintenue

Révisée à la hausse :

Révisée à la baisse

Motifs : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Note avant la révision : \_\_\_\_\_

Cote finale : \_\_\_\_\_

Note après la révision : \_\_\_\_\_

Cote finale : \_\_\_\_\_

Signature de l'enseignant : \_\_\_\_\_

Date de la réponse : \_\_\_\_\_

Ce formulaire doit être retourné au Département des relations industrielles par courriel à [examensRI@rlt.ulaval.ca](mailto:examensRI@rlt.ulaval.ca)